

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

---

Ministère de la transition écologique

Transports

---

**Décision du 10 septembre 2020 relative à l'approbation de la modification du schéma directeur de signalisation de l'autoroute A8 (diffuseur de Beausoleil)**

NOR : TRAT2020767S

*(Texte non paru au journal officiel)*

**Le ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports,**

Vu le code de la route, notamment ses articles L.411-6 et R. 411-25 ;

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière du 22 octobre 1963 modifiée, notamment ses articles 80 et 81 ;

Vu l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des autoroutes et des routes ;

Vu l'arrêté du 28 novembre 1994 modifié relatif à la liste des pôles verts et aux liaisons vertes, notamment son article 2 ;

Vu la note du 18 mai 2017 relative aux procédures d'élaboration, d'instruction et d'approbation des schémas directeurs de signalisation de direction et des projets de définition de signalisation ;

Vu le dossier en date du 18 mars 2020, de la société ESCOTA, relatif au projet de modification du schéma directeur de signalisation directionnelle de l'autoroute A8 (diffuseur de Beausoleil) ;

Vu l'avis de l'inspecteur général routes du 28 juillet 2020.

## **Décide:**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Est approuvée, la modification du schéma directeur de signalisation de l'autoroute A8 (diffuseur de Beausoleil), figurant en annexe de la présente décision.

### **Article 2**

La présente décision sera notifiée au préfet coordonnateur des itinéraires routiers Méditerranée et au président de la société ESCOTA qui sont chargés chacun pour ce qui le concerne de son exécution.

### **Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique.

Fait le : 10 septembre 2020

Le ministre délégué, auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports,  
Pour le ministre délégué et par délégation :  
La directrice des infrastructures de transport,  
empêchée :  
L'adjoint à la directrice:

**Signé**

Jean- Renaud GELY